

Département : VENDEE

Arrondissement : FONTENAY LE COMTE

Communauté de Communes VENDEE-SEVRE-AUTISE

N°2023CC_03_027

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de membres
En exercice :
Titulaires : 38

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze mars, à 18h00, le Conseil de
Communauté s'est réuni à MAILLE, en session ordinaire sous la Présidence de
Michel BOSSARD, Président.

Présents :

Date de convocation : 7 mars 2023

- Titulaires : 31
- Suppléants : 2

Excusés ayant donné pouvoir : 4
Votants : 36

PRÉSENTS :

- M. BOSSARD Michel, Président, Maire de la commune de Rives-d'Autise
- M. GUILLON Stéphane, Vice-président, Maire de la commune de Bouillé-Courdault
- M. DAVID Daniel, Vice-président, Maire de la commune de Benet
- M. HENRIET Christian, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- M. BORDET Bernard, Vice-président, Maire de la commune du Mazeau
- Mme RINEAU Annie, Vice-présidente, Maire de la commune de Maillezais
- M. CARTRON David, Vice-président, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. LA MACHE Denis, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Sigismond
- M. CHOLLET Joël, Vice-président, Délégué de la commune de Benet
- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez
- M. RENAULT Claudy, Vice-président, Maire de la commune de Xanton-Chassenon
- Mme LAVAL-PELLERIN Danielle, Déléguée de la commune de Benet
- M. RECEGANT Didier, Délégué de la commune de Benet
- Mme PELLETIER Céline, Déléguée de la commune de Benet
- M. MERCIER Georges, Délégué de la commune de Benet
- M. GIBEAUD Loïc, Délégué de la commune de Bouillé-Courdault
- M. BOUTEILLER Gilles, Maire de la commune de Damvix
- M. POUVREAU Philippe, Délégué de la commune de Damvix
- M. MILLET Martial, Délégué suppléant de la commune de Faymoreau (en remplacement de M. de CERTAINES)
- M. BLONDELLE Rodolphe, Délégué suppléant de la commune de Liez
- M. GELOT Jean-Marie, Maire de la commune de Maillé
- M. THIBAUT Denis, Délégué de la commune de Maillé
- M. QUILLET Pascal, Délégué de la commune de Maillezais
- Mme MASSON-SOULARD Catherine, Maire de la commune de Puy-de-Serre
- Mme VIGEANT Catherine, Déléguée de la commune de Rives-d'Autise
- M. POITIERS Dominique, Délégué de la commune de Rives-d'Autise
- M. POITIERS Patrice, Délégué de la commune de Rives-d'Autise
- M. PORCHER Charly, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. DURAND Jean-Jacques, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. CHEVALLIER Jean-Claude, Maire de la commune de Vix
- Mme RIVIERE Erika, Déléguée de la commune de Vix
- M. BETEAU Pascal, Délégué de la commune de Vix
- M. DELAHAYE Philippe, Délégué de la commune de Xanton-Chassenon

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- Mme FONTAINE Camille, Déléguée de la commune de Benet (donne pouvoir à Mme LAVAL-PELLERIN Danielle)
- Mme PERRIN Marie-Line, Maire de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges (donne pouvoir à M. CARTRON David)
- M. GABORIAU Sébastien, Délégué de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux (donne pouvoir à M. HENRIET Christian)
- Mme DELAUNAY Jocelyne, Déléguée de la commune de Vix (donne pouvoir à M. CHEVALLIER Jean-Claude)

EXCUSÉS :

- Mme BAUDRY-LOIGEROT Marie-Christine, Déléguée de la commune de Benet
- M. de CERTAINES Charles, Maire de la commune de Faymoreau
- Mme GROUSSET Sylvie, Déléguée suppléante de la commune du Mazeau
- M. CADAU Philippe, Délégué suppléant de la commune de Puy-de-Serre
- Mme BOBIN Evelyne, Déléguée de la commune de Rives-d'Autise
- Mme MONTAMAT Eliane, Déléguée suppléante de la commune de Saint-Sigismond

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez

OBJET : PROJET DE REQUALIFICATION EN VOIE VERTE DE L'ANCIENNE VOIE FERREE FONTENAY-LE-COMTE / NIORT

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur DAVID.

Par courrier en date du 24 mars 2022, Niort Agglo sollicitait la SNCF pour porter à sa connaissance un projet d'aménagement d'une voie verte sur l'emprise ferroviaire de la ligne 523 000 entre Niort et Benet, non circulée à ce jour mais toujours dans le RFN (Réseau ferré national).

Par courrier du 2 juin 2022, la SNCF indiquait que la fermeture administrative de la ligne ne pourra se faire que sur l'entièreté de l'axe Fontenay-le-Comte/Niort afin de ne pas laisser une section de voie ferrée orpheline et déconnectée du Réseau Ferré National. La fermeture administrative de la ligne permettra, le cas échéant, de mettre en place une convention de transfert de gestion de l'emprise ferroviaire aux collectivités territoriales souhaitant devenir bénéficiaires de prérogatives de gestionnaire et d'exploitant. Dans cette hypothèse, la SNCF reste propriétaire de la voie.

Par courrier du 5 décembre 2022, Niort Agglo informait la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise de l'adoption à l'unanimité en Conseil d'Agglomération d'une délibération manifestant l'intérêt de la Communauté d'Agglomération du Niortais pour un projet de requalification de la voie ferrée en voie verte, et sollicitait l'avis de notre Communauté de Communes sur ce projet.

Vu les statuts de la Communauté de Communes,

Vu le Plan Climat Air-Energie-Territorial (PCAET) de la Communauté de Communes, et ses objectifs de développement des mobilités douces et de l'intermodalité,

Considérant les éléments présentés ci-dessus,

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver l'intérêt de la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise pour un projet de requalification de l'intégralité de l'ancienne voie ferrée Fontenay-le-Comte/Niort en voie verte.

Envoyé en préfecture le 23/03/2023

Reçu en préfecture le 23/03/2023

Publié le 23/03/2023

S'LO

ID : 085-248500563-20230314-2023CC_03_027-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- Approuve l'intérêt de la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise pour un projet de requalification de l'intégralité de l'ancienne voie ferrée Fontenay-le-Comte/Niort en voie verte.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Fait à RIVES-D'AUTISE, le 14 mars 2023

Le Président,

Michel BOSSARD



La secrétaire de séance,

Adeline POUPLIN

Adeline Pouplin

Envoyé en préfecture le 23/03/2023

Reçu en préfecture le 23/03/2023

Publié le 23/03/2023

S²LO

ID : 085-248500563-20230314-2023CC_03_027-DE